

Conseil des Jeunes Adultes (CJA)

Par délibération du 28/08/2022, le Conseil municipal de La Baule-Escoublac a approuvé la création d'un Conseil des Jeunes Adultes ayant pour objectif d'associer les jeunes adultes baulois à la vie de la commune, dans le cadre d'une politique « jeunesse » globale et intégrée à l'action de la municipalité.



Tu as entre 15 et 17 ans, tu résides à La Baule-Escoublac, tu as des projets que tu veux partager. Rejoins le Conseil des Jeunes Adultes !



Un Conseil de 8 jeunes adultes volontaires pour participer à la vie de la commune.

Objectifs

- › Permettre aux jeunes adultes baulois d'évoluer au sein de leur ville en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie de leur commune ;
- › Permettre aux jeunes adultes volontaires de s'impliquer dans la vie de leur commune, de proposer et mettre en œuvre des projets ;
- › Prendre en compte la parole des jeunes conseillers du CJA ;
- › Sensibiliser les jeunes adultes à la citoyenneté et la démocratie.

Rôle des représentants du CJA

Les représentants du CJA jouent 4 rôles majeurs.

1. **Représenter** les jeunes citoyens baulois ;
2. **Dynamiser** ta ville en initiant des projets innovants ;
3. **Donner ton avis** sur la vie locale bauloise ;
4. **Participer aux manifestations** organisées par la Ville de La Baule-Escoublac.

Le Conseil des Jeunes Adultes est composé de 33 jeunes Baulois volontaires âgés de 15 à 17 ans. Les garçons et les filles sont à parité.

Un accompagnement par :

- › L'adjoint au maire en charge de la participation citoyenne ;
- › Des animateurs et animatrices élus.

L'organisation du CJA

- › **Des réunions thématiques de projets** tous les 2 mois ;
- › **Des réunions avec tous les membres** 3 fois par an ;
- › **Une charte** qui fixe les règles de fonctionnement du CJA.

Mise en place

Le CJA sera présidé par Monsieur le Maire ou ou par l'adjoint au maire en charge de la participation citoyenne, de la qualité de vie, de la circulation des transports, de la plage et du quartier d'Escoublac. Il sera soutenu par le comité de pilotage composé de :

- › Monsieur le Maire de La Baule-Escoublac ;
- › Des élus municipaux en charge du CJA ;
- › Les jeunes membres du CJA, dont le jeune Maire CJA élu.

Le CJA se réunira au moins trois fois par an en réunion plénière qui peuvent être rendue publique dans la salle du Conseil municipal de la mairie. Les séances plénières seront présidées par Monsieur le Maire ou Madame la Conseillère municipale.

Les sphères – rôle et vie

- › Les sphères ne sont pas publiques et comportent 12 membres maximum.
- › Elles ont pour mission de proposer et d'élaborer des projets qui seront discutés en séance plénière, validés par le CJA et présentés en commission municipale
- › Elles se réunissent minimum 1 fois par mois et sont animées par un ou plusieurs élu(e)s.
- › Les membres du CJA se répartissent dans une sphère, en fonction de leur sensibilité et de leurs centres d'intérêt. Par exemples :
 - « Sport, culture, loisirs »
 - « Santé, Environnement » ;
 - « Solidarité, citoyenneté, intergénération ».

Les droits

Les membres du CJA sont égaux en droit. Chaque membre a le droit de :

Liberté d'opinion et d'expression dans le respect de l'autre ;

- > Être le porte-parole des jeunes ;
- > Améliorer la vie et le quotidien de la jeunesse ;
- > Aborder les problèmes de la jeunesse ;
- > S'impliquer dans les actions locales à l'information des projets municipaux ;
- > Représenter le CJA lors des différentes manifestations organisées par la mairie ;
- > Donner aux jeunes la possibilité de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées ;
- > Disposer des moyens et de la logistique de la municipalité, nécessaires pour la réalisation des projets du CJA.

Les devoirs

Les conseillers du CJA s'engagent à :

- > Ne pas utiliser le CJA comme outil politique ou publicitaire ;
- > S'informer des besoins de la jeunesse ;
- > Informer l'entourage et les jeunes de la ville des actions du CJA ;
- > Être le représentant des jeunes auprès des élus municipaux ;
- > Favoriser la citoyenneté et l'expression participative ;
- > S'investir dans les projets du CJA ;
- > Être porteur de projets ambitieux et œuvrer à leur réalisation, mais aussi veiller à leur suivi ;
- > Être attentif et tolérant lors des échanges entre membres du CJA ;
- > Assister aux réunions ;
- > Ouvrir ses e-mails en lien avec le CJA et prendre note de toutes les informations transmises, particulièrement les comptes rendus des groupes de travail ;
- > Faire respecter la charte du CJA.

Les valeurs

Les valeurs éthiques représentent les conseillers :

- > Diversité ;
- > Citoyenneté ;
- > République ;
- > Solidarité ;
- > Investissement et engagement ;
- > Développement du sens critique constructif ;
- > Respect ;
- > Convivialité.

Liste des jeunes élus



Zoé Martineau



Lili Rose Seel Giuseppone



Faustine Challier



Maxence Lemonnier

Luisa Vedrenne-Canillas



Apolline Le Déan



Lorène Maroiller



Jeanne Hamelin



Fil Infos

ÉLECTIONS

<https://www.labaule.fr/municipalite/participation-citoyenne/conseil-des-jeunes-adultes-cja?>





VIE DÉMOCRATIQUE
Élections législatives 2024 -
Taux de participation et
résultats pour la Ville de La
Baule-Escoublac

VIE DÉMOCRATIQUE
Élections Européennes 2024 -
Taux de participation et
résultats pour la Ville de La
Baule-Escoublac

VIE DÉMOCRATIQUE
Élections : Déplacement du
bureau de vote N°3 à La
Baule-Escoublac en raison du
jumping international

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

